



Au temps pour moi

[Ajouter des langues](#)

[Article](#) [Discussion](#)

[Lire](#) [Modifier](#) [Modifier le code](#) [Voir l'historique](#)

« **Au temps pour moi** ! » ou « **Autant pour moi** ! » est une [expression](#) exprimant la reconnaissance d'une erreur de la part du [locuteur](#). Sa graphie est controversée.

La première est recommandée par la plupart des ouvrages et par l'[Académie française](#), selon laquelle « L'origine de cette expression n'étant plus comprise, la graphie *Autant pour moi* est courante aujourd'hui, mais rien ne la justifie »¹. La seconde est défendue par des auteurs et des grammairiens. Pour le [Conseil international de la langue française](#), les deux sont « acceptables ».

D'autre part, la locution « autant pour moi » est toujours correcte dans le sens de « la même chose pour moi »².

Étymologie [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Selon l'[Académie française](#)¹, « au temps » est une expression militaire signifiant qu'un des soldats n'était pas dans le temps en faisant un mouvement, et que l'opération doit être reprise depuis le début. Les saluts militaires avec des armes étant parfois très compliqués, une hésitation de quelques soldats dans un peloton peut immédiatement donner une impression de désordre.

L'expression « au temps » est utilisée à plusieurs reprises par [Georges Courteline](#) dans son œuvre de 1888, *Le Train de 8 h 47*³ :

« — Portez... arme ! Un temps, trois mouvements !... un ! [...] Et la paume de la main droite soutenant la crosse du fusil, la main gauche encerclant le canon, ils demeuraient cinq minutes immobiles, **au temps**, gardant la position, la nuque cuite sous le soleil. »

« Recommencez-moi ce mouvement-là en le décomposant. **Au temps ! Au temps !** Je vous dis que ce n'est pas ça ! »

À l'appui de la graphie « Au temps » de cette expression militaire, certains grammairiens⁴ allèguent le commandement italien « *Al tempo* ! », d'usage équivalent.

Au sens figuré, « au temps pour moi » signifie que celui qui parle reconnaît que la faute vient de lui. L'expression est généralement suivie par la correction de l'erreur, si elle n'a pas déjà été exprimée.

Voici un exemple d'utilisation :

Je crois que j'ai dix euros. Au temps pour moi, j'en ai douze.

En 1640, on trouve la locution « autant pour le brodeur » comme une « raillerie pour ne pas approuver ce que l'on dit » dans l'ouvrage *Curiositez françoises pour supplément aux dictionnaires*⁵, du linguiste [Antoine Oudin](#)⁶.

autant pour le brodeur, raillerie pour ne pas approuver ce que l'on dit. vulg.
Rechercher en beau chemin. *Curiositez françoises* d'[Antoine Oudin](#).

[Jacques de Garches](#), dans une nouvelle publiée en 1892 dans *La Caricature*, fait dire par un lieutenant : « D'ailleurs, au temps pour moi : maladresse ! » Quand la même nouvelle est publiée en 1898 dans *La Petite Caricature*, « au temps pour moi » est remplacé par « autant pour moi »⁷.

En 1902, [Paul Reboux](#) écrit : « Elle n'est pas là, pensa-t-il. Autant pour moi... Ma foi, allons-y tout de même ! »⁸.

On trouve la graphie « Au temps pour moi » dans deux livres de [Maurice Genevoix](#) sur la [Première Guerre mondiale](#) : *Sous Verdun* (1916), où un capitaine, s'apercevant qu'il a ordonné le feu par erreur, donne le contre-ordre : « Cessez-le-feu ! Au temps ! Au temps pour moi ! »⁹ ; et *La Boue*¹⁰ (1921), où, au cours d'une conversation familière avec son lieutenant, un soldat accompagne d'un « Au temps pour moi » la constatation que l'événement ne lui a pas donné raison.

L'Académie française ne se prononce pas sur le moment où le sens (militaire) de « Au temps pour moi » aurait glissé vers celui de « Je me suis trompé » : « Il est impossible de savoir précisément quand et comment est apparue l'expression familière *au temps pour moi*, issue du langage militaire, dans laquelle *au temps !* se dit pour commander la reprise d'un mouvement depuis le début (*au temps pour les crosses*, etc.). De ce sens de *C'est à reprendre*, on a pu glisser à l'emploi figuré. On dit *Au temps pour moi* pour admettre son erreur – et concéder que l'on va reprendre ou reconsidérer les choses depuis leur début. C'est parce que l'origine de cette expression n'est plus comprise que la graphie *Autant pour moi* est courante aujourd'hui, mais rien ne la justifie¹. »

La position de l'Académie, selon laquelle la bonne graphie est « au temps pour moi », est également celle du *Petit Robert*¹¹ et de l'édition de 2009 du *Français correct*⁴.

[Orthonet](#), site de dépannage linguistique créé par le [Conseil international de la langue française](#), indique pour sa part que les deux graphies, « au temps » et « autant », sont « acceptables » et que la dernière d'entre elles « n'est plus fautive » aujourd'hui¹².

Autres interprétations

[\[modifier \]](#) [\[modifier le code \]](#)

L'étymologie et la graphie correcte de cette expression sont souvent remises en question¹³.

L'article « *Au temps pour moi* ou *autant pour moi* ? » est l'un des plus consultés du site *langue-fr.net*¹⁴.

Maurice Grevisse, dans la dixième édition du *Bon Usage* (1975¹⁵), souligne que la graphie « au temps » ève encore un doute, et rappelle qu'**André Thérive**¹⁶ estimait que « au temps » est un substitut pédantesque de « autant ». De même, selon la treizième édition du *Bon Usage* de Grevisse (refondue par **André Goosse**, 1993¹⁷), la graphie « Au temps » de l'injonction militaire et gymnastique est peut-être une altération de *autant*. La quinzième édition du *Bon Usage* (2011, édition des 75 ans) indique¹⁸ : « *Au temps* est souvent altéré en *autant* », et précise que **Damourette et Pichon** se demandent si *autant* n'est pas la forme primitive.

Thèse de Claude Duneton [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

À la suite de l'article de **Claude Duneton** dans *Le Figaro littéraire*¹⁹, des internautes défendent la graphie « autant pour moi » en remettant en cause l'étymologie invoquée par les ouvrages comme *Le Petit Robert*, *Le Français correct* de **Maurice Grevisse** ou l'Académie française¹⁹.

Claude Duneton expose dans cet article plusieurs théories en parallèle. Il commence par affirmer que l'expression « au temps » dans son sens propre n'est pas utilisée par les militaires.

Selon lui, l'expression doit se comprendre comme « Je ne suis pas meilleur qu'un autre, j'ai autant d'erreurs que vous à mon service : autant pour moi. »

Il voit un argument en faveur de « Autant pour moi » dans l'**expression idiomatique** anglaise *so much for* qu'il considère avoir un sens « presque analogue ».

Notes et références [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- ↑ ^a ^b ^c « **Au temps pour moi** [[archive](#)] », *Questions de langue*, sur *academie-francaise.fr*, **Académie française**.
- ↑ « **« Autant pour moi » ou « au temps pour moi » ?** [[archive](#)] », sur *langue-francaise.tv5monde.com*, **TV5 Monde** (consulté le 23 août 2024).
- ↑ **Georges Courteline** (ill. **Albert Guillaume**), *Le Train de 8 h 47*, Paris, **Ernest Flammarion**, coll. « Auteurs gais », c. 1890, 338 p., p. 321–322 [[lire en ligne](#) [[archive](#)]] et 323 [[lire en ligne](#) [[archive](#)]].
- ↑ ^a ^e ^b **Maurice Grevisse** et Michèle Lenoble-Pinson (rev.), *Le Français correct : Guide pratique des difficultés*, Bruxelles, **De Boeck**, 2009, 6^e éd., 512 p. (ISBN 978-2-8011-0051-6), p. 25, qui s'appuie sur la notice de l'Académie française.
- ↑ **Antoine Oudin**, *Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres*, Paris, chez **Antoine de Sommaville**, 1640, p. 64, art. « autant pour le Brodeur » [[lire en ligne](#) [[archive](#)]].
- ↑ « **"au temps pour moi" ou "autant pour moi" ?** [[archive](#)] », sur *Le Projet Voltaire*, 28 mai 2024 (consulté le 30 novembre 2024).
- ↑ Jacques de Garches, « Psitt ! Perruquier ! Conte régimentaire », *La Caricature*, n^o 641, 9 avril 1892, p. 118 [[lire en ligne](#) [[archive](#)]] et Jacques de Garches, « Psitt ! Perruquier ! Conte régimentaire », *La Petite Caricature, journal de contes joyeux*, n^o 73, 6 décembre 1898, p. 583–584 [[lire en ligne](#) [[archive](#)]]. Passages reproduits dans « **Au temps pour moi ou Autant pour moi ?** [[archive](#)] », sur *La France pittoresque*, 18 juillet 2020.
- ↑ **Paul Reboux**, « Josette » (feuilleton), *Le Journal*, 17 octobre 1902, p. 2 [[lire en ligne](#) [[archive](#)]]. Passage reproduit dans « **Au temps pour moi ou Autant pour moi ?** [[archive](#)] », sur *La France pittoresque*, 18 juillet 2020.
- ↑ Premier chapitre, à la date du 26 août (tétralogie *Ceux de 14*, rééd. *Le Grand Livre du mois*, 2000, p. 20).
- ↑ Chapitre X (tétralogie *Ceux de 14*, rééd. *Le Grand Livre du mois*, 2000, p. 495).

- 1

[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- [\[archive\]](#) », *Paye Ton Expression*, sur *YouTube*,

Sur les autres projets Wikimedia :

au temps pour moi, sur le Wiktionnaire

autant pour moi, sur le Wiktionnaire

autant pour moi, sur le Wiktionnaire


$$[+]$$

Parsoid.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous [licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions](#) ; d'autres conditions

Wikipedia® est une marque déposée de la [Wikimedia Foundation, Inc.](#), organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code

À propos de Wikipédia

Statistiques

